

CONTRAT DE LOCATION 2019 **MAISON DE VACANCES DE BOURISP (65)**

LOCATAIRE

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Code postal : Ville :
- Tél. domicile : Portable :
- E-mail :

SEJOUR

- Date d'arrivée :
(location à la semaine : arrivée obligatoire entre 16h et 18h)
- Date de départ :
(location à la semaine : départ obligatoire avant 10h)

COMPOSITION DU GROUPE

- Nombre d'adultes :
- Nombre d'enfants :

*** Tarifs de base (taxe de séjour et charges d'électricité non comprises)**

PERIODE	SEMAINE (du samedi au samedi)	Week-end (2 nuitées)	Nuitée supplémentaire
Haute saison			
22/12/2018 au 06/01/2019 09/02/2019 au 10/03/2019 13/04/2019 au 05/05/2019 06/07/2019 au 18/08/2019 21/12/2019 au 05/01/2020	630 €	235 €	100 €
Moyenne saison			
07/01/2019 au 08/02/2019 11/03/2019 au 12/04/2019 17/06/2019 au 05/07/2019 19/08/2019 au 01/09/2019	525 €	189 €	84 €
Basse saison			
06/05/2019 au 16/06/2019 02/09/2019 au 20/12/2019	420 €	147 €	63 €

*** Frais d'électricité**

PERIODE	SEMAINE (du samedi au samedi)	Week-end	nuitée supplémentaire
22/12/2018 au 05/05/2019 07/10/2019 au 05/01/2020	158 €	55 €	27 €
06/05/2019 au 16/06/2019	55 €	21 €	11 €

MONTANT FORFAIT LOCATION (Tarif de base) :

MONTANT DES CHARGES D'ELECTRICITE :

MONTANT TAXE DE SEJOUR (0,50 € par nuitée et par personne de plus de 18 ans) personnes XNuitées X 0,50 € =

MONTANT TOTAL DU SEJOUR :

CONDITIONS DE REGLEMENT (changement)

- **REGLEMENT et CAUTION :** à la signature du contrat, veuillez svp me faire parvenir 3 chèques (à l'ordre du Trésor Public de Bazas) un correspondant aux arrhes de 50%, un autre pour le solde (qui sera encaissable à la fin du séjour) et le dernier correspondant à la caution qui vous sera retourné après l'état des lieux d'un montant de 200€

MONTANT DES ARRHEES VERSEES :

MONTANT DU SOLDE A PERCEVOIR :

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

- En cas d'annulation intervenant plus de 15 jours avant le début du séjour réservé, l'acompte reste acquis, sauf cas de force majeure (décès d'un proche, hospitalisation ...)
- En cas d'annulation intervenant moins de 15 jours avant le début du séjour, la totalité du montant de la location reste due

RESERVATION

La réservation prend effet à réception du présent contrat complété, daté et signé (2 exemplaires dont le second étant à conserver par le locataire) accompagné des chèques et de **l'attestation de la compagnie d'assurance garantissant la responsabilité civile séjour-villégiature du locataire** pour tout dégât pouvant survenir pendant le séjour, adressés à :

C.C.A.S.
Mairie
2 Place de la Cathédrale
33430 BAZAS
Tél : 05-56-65-06-65 / Fax : 05-56-65-06-66

RENSEIGNEMENTS :

Mairie de BAZAS
Mme DARROMAN Evelyne
Tél : 05-56-65-06-65

E.mail : e.darroman@ville-bazas.fr

Je soussigné(e),, agissant pour moi-même et pour le compte des personnes participant au séjour, accepte les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions particulières de location.

A Bazas, le

Signature du propriétaire

A, le

Signature du locataire, précédée de
la mention « lu et approuvé »